

Communiqué de presse

10 juin 2021

La Carsat Languedoc-Roussillon et la Mutualité Française signent un partenariat autour de la prévention de la perte d'autonomie et du maintien à domicile.



Madeleine Medolago, Marie-Martine Limongi, Roland Sturmel, Josiane Quarin

Jeudi 10 juin, la Carsat Languedoc-Roussillon, représentée par Madeleine Medolago, directrice, et Marie-Martine Limongi, présidente du conseil d'administration et la Mutualité Française Occitanie, représentée par Josiane Quarin, directrice de la Mutualité Française Occitanie et Roland Sturmel, secrétaire général, ont confirmé leur engagement partenarial en signant une convention. Ce partenariat est l'occasion de réaffirmer les liens entre les deux acteurs en santé, qui poursuivent leur mobilisation commune pour développer des actions de terrain portant sur la promotion de la santé, l'accès aux soins et aux droits et le maintien de l'autonomie.

Un objectif partagé : agir en complémentarité pour offrir des actions collectives de prévention dans le domaine du bien vieillir

Cette convention a pour finalité le développement d'actions conjointes ou complémentaires, dans leurs champs de compétences, et notamment dans le domaine de la prévention de la perte d'autonomie et du maintien à domicile et ce afin de faciliter le parcours des usagers et des adhérents.

La collaboration s'étend aux départements de l'Hérault, du Gard, de la Lozère, de l'Aude et des Pyrénées Orientales.

Une déclinaison opérationnelle : coordination et communication amplifiée

Défini par un comité de pilotage réunissant les responsables des deux entités, le plan d'action a pour objectif :

- L'organisation de journées ou d'ateliers de sensibilisation, de prévention à destination des retraités
- La participation du public commun aux conférences en distanciel
- L'accessibilité aux outils et services en ligne
- L'orientation, l'information réciproque et la présentation de l'offre de service.

- La collaboration avec la structure interrégimes Cap Prévention Seniors et les services de la Carsat Languedoc-Roussillon

Depuis de nombreuses années, cette collaboration a déjà permis la mise en place d'actions de prévention santé sur les territoires. Ainsi, dans plusieurs villes du Gard, des dépistages visuels et auditifs proposés aux seniors ont été suivis de rendez-vous individuels, dans le but de détecter d'éventuelles fragilités et de proposer une prise en charge et un suivi sur 6 mois. Dans l'Aude depuis 2017, des ateliers sont menés autour de l'alimentation, dans le cadre d'un programme à destination des personnes en affection de longue durée.

La Mutualité Française Occitanie et la Carsat Languedoc-Roussillon, pourront ainsi démultiplier leurs champs d'intervention sur les territoires. En septembre dans le Gard cette collaboration sera valorisée, à travers un ciné-santé suivi d'ateliers destinés aux futurs retraités !

Contacts presse :

- **Pour la Carsat Languedoc-Roussillon** : Lyse Delabre – 06 79 15 89 62 – lyse.delabre@carsat-lr.fr
- **Pour la Mutualité Française Occitanie** : Laure Castellon - 06 27 24 07 02
laure.castellon@mutoccitanie.fr

A PROPOS DE LA CARSAT LANGUEDOC-ROUSSILLON :

La Carsat Languedoc-Roussillon est l'interlocuteur régional en matière d'Assurance retraite, de risques professionnels et d'accompagnement social. Ses attributions, fixées par la loi, contribuent à la protection sociale de la population en Languedoc-Roussillon.

Ses missions principales sont :

- Gérer les carrières des assurés.
- Calculer les retraites et payer les prestations.
- Assurer et prévenir les risques professionnels.
- Accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie.

Chiffres clés 2020 :

- 4,6 Md€ de prestations retraite
- 15,4 M€ de dépenses d'action sociale
- 6,3 M€ d'aides financières aux entreprises

A PROPOS DE LA MUTUALITE FRANÇAISE OCCITANIE :

La Mutualité Française Occitanie est un acteur incontournable de la politique de santé sur la région. Elle participe activement au maintien d'une protection sociale solidaire, d'un accès aux soins pour tous et à l'évolution de notre système de santé. Son rôle est aussi d'accompagner les mutuelles, notamment en favorisant le militantisme de proximité et en donnant aux élus mutualistes les moyens d'exercer leur engagement. La Mutualité Française participe au développement et à la promotion de l'économie sociale et solidaire en région.

La Mutualité Française Occitanie rassemble et représente :

- 157 mutuelles, soit 3 200 000 personnes protégées.
- Plus de 488 Services de soins et d'accompagnement mutualistes : cliniques, centres d'optique, centres dentaires, crèches, EHPAD, etc.
- Près de 900 actions par an de prévention et promotion de la santé, dédiées au grand public et aux adhérents mutualistes.